

Réf: Dossier 246669

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE AGRICOLE DE LA MARAHOUE » en abrégé « SIAM »

Siège Bouaflé, Bouaflé, QUARTIER TELE, Lot 340,
Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Juil 2023, et enregistrés à ,COCODY le 11 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE AGRICOLE DE LA MARAHOUE » en abrégé « SIAM »

Objet : TRANSFORMATION ET DISTRIBUTION D'INTRANTS AGRICOLES, CONSEILS ET FORMATION ,IMPORT ET D'INTRANTS ET DE PRODUITS AGRICOLES, FOURNITURE D'EQUIPEMENT AGRICOLE, INTERMEDIATION COMMERCIALE, AGRICULTURE ET TECHNOLOGIE , DIVERSES PRESTATIONS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Bouaflé, Bouaflé, QUARTIER TELE, Lot 340, Ilot 27

Dirigeant(s) M TAHA ROMARIE SYLVESTRE (GÉRANT), M DIBY SARAKA IVAN (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-BFL-2023-B-296 du 04/09/2023 au Tribunal
du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 04/09/2023

